

FAITS ET CHIFFRES : SEISME HAÏTI 2010

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti a causé d'énormes dégâts. Plus de 300 000 personnes sont mortes dans le séisme. Un tiers de la population haïtienne, soit 3,2 millions de personnes, a été touché par la catastrophe naturelle, détruisant plus de 250 000 maisons et 30 000 entreprises, selon le gouvernement, laissant l'économie en ruine. Cette catastrophe a été et reste toujours très dramatique pour ce pays pauvre et fragile.

Collecte de fonds et travail de projet

Suite à ce séisme, la Chaîne du Bonheur, bailleur de fonds suisse pour l'aide humanitaire, a lancé un appel auprès de la population helvétique, qui a permis de collecter 66,2 millions de francs suisse. 62,7 millions (95%) ont été utilisés pour le financement de projets au profit des victimes haïtiennes et 2 millions (3%) dans un fonds d'urgence (dont 1 million pour la réponse à l'ouragan Matthew en 2016) et 1,5 million (2%) dans des coûts de monitoring, d'évaluation et d'administration.

Le déboursement des fonds récoltés s'est fait en deux phases (i) aide d'urgence et (ii) réhabilitation/reconstruction. Au total, sur les deux phases, entre 2010 et 2018, la Chaîne du Bonheur a financé 91 projets portés par 21 ONG suisses. Ces projets ciblaient les victimes des séismes avec une attention particulière pour les populations les plus vulnérables. Au total, 2'041'614 personnes ont bénéficié de ce soutien.

La grande majorité des projets se sont déroulés dans les départements de l'Ouest et du Sud-Est du pays. La réponse des partenaires de la Chaîne du Bonheur a été multisectorielle portant sur les moyens d'existence ; les abris ; l'eau, l'hygiène et l'assainissement, ainsi que sur la protection des personnes vulnérables et la gestion des risques et désastres. La thématique de la protection était au cœur de la plupart des projets financés.

En Haïti, la Chaîne du Bonheur a appliqué à la lettre sa stratégie de lier l'aide d'urgence à la reconstruction et au développement. Les projets de consolidation acceptés en 2014 concernent, entre autres, la prévention et réduction des risques en cas de catastrophes, et notamment des projets de reboisement. De plus, ces projets assurent un renforcement des structures locales qui rendent la gestion des activités lancées dans la phase précédente plus autonome. Avec cette stratégie, la Chaîne du Bonheur remplit une lacune importante entre l'urgence et le développement. Peu de bailleurs de fonds permettent à leurs ONG partenaires spécialisées dans l'humanitaire de mettre en œuvre des projets durables.

L'aide en chiffres

- Dons collectés suite à la journée nationale de solidarité du 21 janvier 2010 : 66,2 millions de francs suisses ;
- Montant dépensé ou alloué dans des projets : 62,7 millions de francs suisses, soit 95% du total du fonds
- Les 3,5 millions restants sont répartis ainsi :
 - 2 millions (3%) dans un fonds d'urgence pour la région (dont 1 million a été utilisé pour la réponse à l'ouragan Matthew en 2016)
 - 1,5 million (2%) dans des coûts de monitoring, d'évaluation, d'apprentissage et d'administration ;
 - 91 projets ont été mis en œuvre par 21 ONG, ils sont tous achevés.

Répartition des fonds

Les projets cofinancés s'inscrivent dans leur grande majorité au-delà de la post-urgence, dans les phases de réhabilitation, de reconstruction et de relance économique :

- 20% des fonds ont été utilisés pour l'urgence post-séisme immédiate, la lutte contre le choléra et les suites des cyclones Isaac et Sandy ;
- 65 % pour la reconstruction et la réhabilitation ;
- 15% pour des projets relevant de la prévention des désastres ;

Les 21 ONG en Haïti

Action de Carême, ADRA, Armée du Salut, Bündner Partnerschaft Hôpital Albert Schweitzer, Caritas Suisse, Croix-Rouge suisse, EIRENE, Enfants du Monde, EPER, Groupe Sofonias, Handicap International, Helvetas, IAMANEH Suisse, Main dans la main, Medair, Médecins du Monde, Médecins sans Frontières, Nouvelle Planète, RET, Terre des hommes – aide à l'enfance, Terre des Hommes Suisse.

Une aide diversifiée et adaptée

Aide d'urgence

Les organisations d'entraide, actives sur place pour la plupart avant le drame, sont rapidement intervenues avec les premières actions de secours telles que :

- Distribution de biens de première nécessité
- Accès à l'eau potable et à des installations sanitaires d'urgence
- Soins médicaux en post-urgence
- Abris provisoires

Cette phase a été suivie par une longue période de relèvement, de réhabilitation, de relance économique et de reconstruction dont voici les indicateurs principaux :

Reconstruction et réhabilitation

Reconstruction et réhabilitation de maisons

- 2'704 maisons ont été réparées ou reconstruites selon les normes antisismiques et anticycloniques
- 400 maçons formés

Assainissement et eau potable

- 78 réseaux d'eau potable réparés ou reconstruits
- 4'040 réservoirs d'eau installés ou réparés
- 4'850 latrines construites
- 14 écoles équipées en réservoirs d'eau et sanitaires
- 100'000 personnes ont reçu des sensibilisations aux bonnes pratiques d'hygiène (notamment en lien avec le choléra)



Relance économique

- 930 jeunes ont reçu une formation professionnelle
- 19 écoles ont été réparées ou rééquipées
- 200 pêcheurs ont reçu de l'appui technique, du matériel ou des bateaux
- 1'400 ménages ont reçu des semences, des outils ou des animaux d'élevage

Santé, Protection et assistance spécifique

- 12 centres de santé ont été réparés, rééquipés ou reconstruits
- 27'500 consultations ont été menées avec l'appui des partenaires de santé
- 3'300 personnes atteintes du choléra ont été prises en charge
- 4'650 enfants ont participé à des activités psychosociales
- 1'700 enfants ont reçu un appui spécifique à leur besoin de protection (enfants séparés, orphelins, enfants victimes de violence ou d'abus)

Prévention des désastres

- 869'000 arbres replantés (10 pépinières créées)
- 64 kilomètres de routes d'évacuation ont été reconstruites
- 7 écoles disposent désormais de plans de contingence
- Des mesures de sécurisation des ravines ont été entreprises dans une dizaine de communes

Particularités de l'aide financée par la Chaîne du Bonheur en Haïti

- Aspect durable des projets d'aide qui combinent aide d'urgence, reconstruction et coopération au développement et, contrairement aux approches classiques, un projet Nexus implique toutes les parties impliquées via un modèle coopératif. Cela garantit que tout le monde tire à la même corde et que les profits sont distribués équitablement.
- Aspect de qualité : accompagnement des partenaires par processus d'évaluation itératif permettant l'action, l'adaptation et l'amélioration des activités en temps réel ;
- Majorité des projets dans les zones rurales proches de l'épicentre ;
- Aide diversifiée touchant un grand nombre de bénéficiaires.

Analyse d'impact 2019 : Contexte de l'étude

Dix ans après le tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, la Chaîne du Bonheur a versé et engagé plus de 62,7 millions de francs suisses dans le pays, pour 91 projets (mis en œuvre de janvier 2010 à juin 2018). La qualité et l'utilité du travail accompli avaient déjà été évaluées par le passé. De mai à octobre 2019, des experts indépendants de la société de conseil renommée Key Aid, ainsi que des experts haïtiens, ont réalisé une analyse d'impact complète. Au cours du processus, 30 projets ont été examinés, ce qui représente 61% du financement total des projets. Les experts ont notamment évalué les effets à long terme de l'aide sur la vie des populations, si elle couvrait les besoins les plus urgents et dans quelle mesure la résilience de la population et des institutions était renforcée. Les résultats de l'analyse d'impact sont basés sur l'étude des documents de projet, les évaluations précédentes, une enquête quantitative auprès de 525 ménages, plus de 500 bénéficiaires et une analyse qualitative avec des entretiens de groupe supplémentaires.

